

## Quête diocésaine 2022

# Confiance, Jésus nous appelle !



Ce dimanche 20 février 2022, le diocèse de Metz lance sa campagne annuelle de collecte auprès des fidèles donateurs pour les besoins de l'Église catholique, à travers sa campagne de la quête diocésaine.

Cette quête vise à financer les actions pastorales engagées par l'évêque et l'échelon diocésain. Elle est indispensable au bon fonctionnement de la vie diocésaine et permet de financer certaines activités (bibliothèque, RCF Jerico Moselle, Institut Saint-Nicolas) et de porter des projets diocésains (salle d'accueil à Saint-Avold, grandes célébrations diocésaines, accueil du futur évêque).

### Contact presse :

Service de la communication

Tél. : 03 87 74 09 10 – [communication@catholique-metz.fr](mailto:communication@catholique-metz.fr)

## La campagne de la Quête diocésaine 2022

La quête diocésaine est une campagne annuelle auprès des fidèles donateurs catholiques du diocèse de Metz. Elle sera lancée officiellement dans les paroisses du diocèse de Metz le dimanche 20 février 2022.

### Quelques chiffres :

Collecte 2021 : 359 000 €.

Coût de campagne 2021 : 15 000 €.

2282 donateurs particuliers, 22 congrégations et 4 entreprises, ainsi que 600 conseils de fabrique.

70 000 dépliantés réalisés pour la campagne 2022.

600 affiches.

### Le thème

Le thème de la campagne cette année est « *Confiance, Jésus nous appelle !* » A l'heure où la société est bousculée par de nombreuses incertitudes et une crise sanitaire, dans un temps où l'Église elle-même est marquée par le scandale de la pédocriminalité de certains de ses membres, c'est bien le Christ qui est le repère stable et fiable, en qui tout croyant peut mettre sa confiance. Et celui-ci appelle tous les croyants à s'engager pour annoncer la Bonne Nouvelle et à donner aux missionnaires les moyens d'assumer leur mission.

### A quoi servent les dons ?

La quête diocésaine est la ressource principale du diocèse pour financer le fonctionnement des instances diocésaines. Celle-ci permet d'assumer des charges de fonctionnement des lieux diocésains, de subventionner des lieux au service du public (bibliothèque diocésaine, RCF Jerico Moselle, Cantine du grand séminaire), de subvenir aux frais de formation des laïcs en mission et des prêtres, de soutenir les aumôneries (prisons, migrants, monde ouvrier) et de permettre de supporter les charges des grandes manifestations diocésaines (ordination, messe chrismale, liturgie d'accueil du futur évêque etc...).

## Le message de Mgr Jean-Pierre Vuillemin



### Se mettre en route derrière le Christ

Au cœur de nos vies bousculées par les crises, le Christ reste un appui solide. C'est lui qui nous appelle à le suivre en disciple-missionnaire. Sur la barque ballotée par les vents de la mer de Tibériade, Jésus calme la tempête et interpelle violemment ses disciples sur leur manque de foi.

Aujourd'hui, comme hier, les temps sont incertains. Même si la situation sanitaire nous inquiète et les crimes dont se sont rendus coupables clercs et laïcs nous blessent, Dieu reste fidèle à son peuple. A nous de garder l'espérance et de savoir nous mettre en route, à sa suite, au service de ce monde.

Cette année, l'Eglise de Moselle a cherché à s'adapter aux conditions sanitaires dégradées pour continuer à accompagner les familles dans les moments heureux comme les temps difficiles. Le service des plus pauvres, les actions éducatives, l'annonce de la Bonne Nouvelle se sont poursuivis pour le bien de tous. En mai dernier, Mgr Jean-Christophe Lagleize a promulgué de nouvelles orientations pastorales pour une Eglise missionnaire en Moselle. Il a aussi confié à saint Joseph la protection paternelle des chrétiens, en lui consacrant le diocèse de Metz. Et début octobre, le pape François a souhaité que les catholiques du monde entier se mettent en marche dans la dynamique synodale pour mieux construire ensemble l'avenir de l'Eglise. En cette année 2022, nous espérons accueillir le futur évêque de Metz.

Ces activités, qu'elles soient locales ou d'ampleur universelle, demande notre engagement en réponse à l'appel du Seigneur. Evêque, prêtres, diacres, animateurs laïcs en mission, membres des équipes de coordination pastorales, fabriciens, responsables de mouvements et fidèles nous répondons à l'appel du Christ, à servir Dieu et à servir nos frères.

Cela demande du temps, mais aussi des moyens financiers pour subvenir au fonctionnement des nombreuses activités prises en charge par la quête diocésaine. Différentes réalités soutenues par la quête diocésaine vous sont présentés dans ce document.

Soyez tous remerciés du geste que vous ferez pour soutenir la vie de notre diocèse et soyez assurés de ma prière à votre intention au long de cette année.

+ Mgr Jean-Pierre Vuillemin  
Administrateur apostolique

## Comment donner ?

Il existe plusieurs manières de faire un don à la Quête diocésaine :

- **Par chèque** : libellé à l'ordre de la *Mense épiscopale de Metz* à envoyer à :  
Évêché de Metz – Quête diocésaine – 15 place Sainte-Glossinde – 57000 Metz.
- **Par carte bancaire** : en faisant un don en ligne sur le site internet du diocèse de Metz : [www.catholique-metz.fr](http://www.catholique-metz.fr) rubrique « Soutenir l'Église ». Ce mode de paiement est rapide et entièrement sécurisé.
- **Par un prélèvement automatique** : en faisant parvenir votre autorisation de prélèvement accompagné d'un relevé d'identité bancaire. Ce mode de paiement permet d'échelonner votre aide et peut être stoppé à tout moment.

## Un avantage fiscal renforcé en 2022

En raison des difficultés économiques subies par des nombreux cultes en France durant la crise sanitaire, le gouvernement a modifié de manière temporaire l'abattement fiscal lié aux dons en augmentant la déduction pour l'année 2022. Ainsi, le donateur peut déduire 75% du montant de son don jusqu'à 554 €, puis 66% au-delà.

Ainsi, un don de 100 € revient à 25 € après déduction fiscale de l'impôt sur le revenu.

### Contact presse :

Service de la communication

Tél. : 03 87 74 09 10 – [communication@catholique-metz.fr](mailto:communication@catholique-metz.fr)